



Crise de l'énergie : tout ce qu'il faut savoir du tarif social / par Coralie

C'est quoi le tarif social ? Coralie vous explique un peu plus...

Page 6 - 9



Mode d'accueil : les avantages de la crèche! / par Neslihan

Venez en apprendre plus sur les crèches grâce à Neslihan !

Page 13 - 14



Nos comédiens en herbe témoignent! «Silence, moteur, action» / par Kamel

Les reconnaissez-vous ? Ils vous racontent leur rentrée !

Page 21 - 22



Une année à thèmes prometteuse! / par Santiago

Nouveauté chez les Juniors, planification des activités par thème ! Santiago, vous explique tout !

Page 24

Édito

Que le temps passe vite ! Nous voici au mois d'octobre et j'espère que tout se passe bien pour vous.

Vous l'attendiez certainement avec beaucoup d'impatience. Notre nouvelle vidéo, intitulée « L'aveu » est maintenant disponible via nos différents canaux de communication (Youtube, Facebook, Instagram, Site internet). Cette vidéo comprend un ensemble de créations réalisées par les jeunes de notre atelier théâtre sur le thème de L'Aveu. A consommer sans modération.

J'en profite pour vous inviter à suivre nos pages Facebook (@InseractionAmo) et Instagram (@Inseractionamo) afin de vous tenir au courant de toutes nos actualités.

De plus, pour ceux qui ne le savent pas encore, il existe un compte Facebook spécialement dédié aux jeunes et familles qui fréquentent notre service. Grâce à ce compte, vous pouvez accéder à toutes les photos des activités.

Je vous rappelle également que toutes les éditions de notre journal sont disponibles en version numérique via l'onglet « Journal » de notre site internet (www.inseraction.be).

Dans l'édition du journal de ce mois d'octobre, vous pourrez retrouver l'interview de Monsieur Khalid CHAREF qui est le responsable du service jeunesse de la Commune de Saint-Josse-Ten-Noode (par Farida). Vous pourrez également retrouver l'interview de certains jeunes qui fréquentent notre école de devoirs sur la rentrée scolaire (par Tiffany) ainsi que les interviews de plusieurs jeunes sur la thématique de l'inflation. Nous souhaitons, par cette méthode, offrir un écho à la parole de ces jeunes.

A la vue du contexte actuel, nous avons souhaité faire un article sur l'accès au tarif social (par Coralie). Quelles sont les conditions, les critères, pour en bénéficier ? Vous saurez tout.

Vous allez aussi découvrir l'activité « Trail ». Il s'agit d'une activité réalisée durant le mois de juillet, lors du camp, par le groupe des grands (par Fehmi). Plusieurs articles auront pour thème la reprise, que ce soit de l'école de natation (par Martin) ou de l'école de devoirs (par Tiffany). Deux grosses machines à remettre en route en ce début d'année scolaire.

Nous allons réinstaurer, pour cette année, les mois à thème pour le groupe des juniors (par Santiago). Toutes les activités d'un même mois auront le même thème.

Cette édition du journal sera aussi l'occasion pour nous de vous faire découvrir certains nouveaux membres de l'atelier théâtre ainsi que le projet de cette année (par Kamel).

Le saviez-vous ? L'ennui est source de beaucoup de bienfaits chez l'enfant (pouvoir jouer seul, réfléchir, laisser de la place à son imagination (par Ali).

Enfin, un article traite des crèches et liste les bénéfices de celles-ci dans l'épanouissement et le développement de votre enfant (par Neslihan).

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

A bientôt à l'AMO,

Félix GIELE

Directeur – Permanence psychosociale

Sommaire



Page	2	Edito
Page	4 - 14	Permanence psychosociale
Page	4 - 5	L'inflation (augmentation des prix), quel impact sur les jeunes ? / par Félix
Page	6 - 9	Crise de l'énergie : tout ce qu'il faut savoir du tarif social / par Coralie
Page	10 - 12	Le service jeunesse de notre commune, pour les jeunes au quotidien ! / par Coralie
Page	13 - 14	Mode d'accueil : les avantages de la crèche ! / par Neslihan
Page	15 - 17	Horaire des activités éducatives
Page	18 - 31	Côté activités éducatives
Page	18 - 19	Laissons-les enfants s'ennuyer ! / par Ali
Page	20	L'équipe des bleus revient sur la journée du trail durant le camp : / par Fehmi
Page	21 - 22	Nos comédiens en herbe témoignent! «Silence, moteur, action» / par Kamel
Page	23	Reprise de l'école de natation : / par Martin
Page	24	Une année à thèmes prometteuse ! / par Santiago
Page	25 - 26	L'implication des jeunes et des parents
:		élément clé pour la réussite scolaire / par Tiffany
Page	27 - 31	Quelques photos de nos activités



Permanence psychosociale

L'inflation (augmentation des prix), quel impact sur les jeunes ?

Le prix de l'énergie ne cesse d'augmenter, le caddy de courses est de plus en plus cher, mais où va s'arrêter l'inflation ? Personne ne le sait vraiment. Le sujet est évoqué en continu à la télévision, à la radio, sur internet, il est pratiquement impossible à éviter.

Nous avons souhaité comprendre quel pouvait être l'impact, qu'il soit financier ou moral, de cette crise sur les jeunes. Nous avons tendu l'oreille et fait l'interview de quatre d'entre eux, âgés de 17 à 20 ans.

Avez-vous déjà entendu parler de l'inflation ?

A., 17 ans : Oui ma mère m'en a parlé, en bref.

N., 17 ans : Je trouve que c'est du n'importe quoi. Tous les prix augmentent et tout devient cher. C'est même insupportable. Les personnes qui n'ont pas d'argent, comment ils font ? Je trouve que c'est à cause de la guerre en Ukraine. La nourriture, l'électricité, l'eau, les loyers des appartements, tout devient très cher.

M., 20 ans : Oui, cela fait quelques semaines que j'entends parler de l'inflation autour de moi, notamment à travers l'actualité et dans la vie de tous les jours. De nombreuses personnes dont les étudiants ont pu observer que les prix des marchés commerciaux, les prix des carburants et autres, ont augmenté de manière considérable. Par conséquent, il devient de plus en plus difficile pour les consommateurs de gérer leurs dépenses de façon équitable en fonction de leurs revenus.

N., 20 ans : Oui, j'ai entendu parler de l'inflation dans le journal, à la télé et par

les personnes qui sont autour de moi.

Vous sentez-vous impacté ? Pensez-vous que cela a un impact sur vos proches ?

A., 17 ans : Bah oui un peu parce que du coup pour éviter que les factures deviennent trop chères, il ne faut plus laisser certains appareils branchés, comme par exemple les gsm la nuit, laisser les lampes allumées, etc.

N., 17 ans : Oui, sûrement. Mon père n'a pas trop les moyens. Tout augmente donc c'est très compliqué pour lui, comme pour tous les gens dans le monde. Je trouve cela exagéré.

M., 20 ans : En ce qui me concerne, je ne me sens pas directement impacté par la hausse des prix, mais j'ai pu observer autour de moi que le prix de certaines marchandises a augmenté par rapport au prix d'origine. Oui, je pense que cela a un impact pour mes proches et de manière générale, pour toute les familles modestes. Mais heureusement que l'inflation ne touche pas tous les commerces dans notre ville, cela dépend d'un commerce à un autre.

N., 20 ans : Oui, je trouve que ça a un impact. Même quand je vais dans un magasin, je constate que les prix ont augmenté de fou pour tout ce qui est vêtement, nourriture... Ma maman aussi en parle. Elle dit que les prix ont augmenté.

Quelles sont les difficultés que cela engendre pour vous ?

A., 17 ans : Pour l'instant je ne vois pas trop les difficultés vu que je pense que ça n'a pas encore commencé, enfin qu'ils n'ont pas officiellement annoncé l'augmentation aux infos. Nous n'avons pas encore reçu chez nous en tout cas, enfin je crois...

Permanence psychosociale

N., 17 ans : Je me demande, quand je serai plus âgée, ce que sera devenu le monde. Si maintenant c'est comme ça, dans trois ou quatre ans ça sera comment ? Le pain sera à 5 euros ? Ce n'est pas possible.

M., 20 ans : Pour ma part, je ne rencontre pas spécialement de difficultés. Je pense qu'il faut rester vigilant avec ses dépenses et ne pas dépenser excessivement, car malheureusement, on est entré dans une ère de grands consommateurs où l'on dépense sans compter.

N., 20 ans : J'achète moins parce que c'est cher. Et je fais aussi attention à ce que j'achète.

Quel(s) sentiment(s) ressentez-vous par rapport à cela ?

A., 17 ans : un petit sentiment de stress parce que je me dis que là ça devient grave. Tout augmente que ça soit l'essence, les vêtements ou encore la nourriture, la vie devient beaucoup trop chère et si on ne gère pas, on ne s'en sortira pas...

N., 17 ans : Je trouve que c'est, comment dire, du n'importe quoi. Ils ne pensent pas aux gens, ils ne pensent qu'à eux. Tout le monde n'a pas d'argent. L'argent ne tombe pas du ciel alors on fait comment ? Le monde part en cacahuète.

M., 20 ans : Les deux sentiments que j'éprouve à ce sujet-là sont l'inquiétude et la crainte parce que nous ne savons pas de quoi est fait demain et le futur peut nous réserver de grandes surprises. On le sait, l'inflation a pour conséquence d'augmenter les biens et les services et cela diminue peu à peu notre pouvoir d'achat si nos budgets n'augmentent pas en retour. L'inflation

est un problème parmi tant d'autres dans le monde. Il faut prendre ses précautions dès à présent pour s'assurer d'un avenir plus serein.

N., 20 ans : Je ne ressens rien par rapport à cela. Peut-être juste de la crainte pour l'avenir.

Merci à tous pour vos témoignages.

De ces témoignages, nous pouvons tirer deux constats.

Le premier est que tous les jeunes interviewés ont connaissance du phénomène, une connaissance parfois simple et d'autres fois plus développée. Certains se sentent touchés, d'autres se sentent moins touchés et pensent surtout à ceux qui sont dans des situations plus difficiles que la leur.

Le second constat est qu'il existe une inquiétude par rapport à l'inflation chez les jeunes ayant participé à cette interview. Comment vivrons-nous demain ? Dans quelles conditions ? Ce stress est essentiellement tourné vers l'avenir.

Tu te sens en difficulté par rapport à cette thématique ? Tu souhaites en parler avec quelqu'un qui prendra le temps de te recevoir et de t'écouter ? N'hésite pas à franchir notre porte.

Félix

Directeur – permanence psychosociale



Permanence psychosociale



Crise de l'énergie : tout ce qu'il faut savoir du tarif social

Si vous suivez un peu l'actualité concernant la hausse des factures énergétiques, vous avez sûrement dû entendre parler du tarif social.

Mais qu'est-ce que ce tarif social et à qui s'applique-t-il ?

Le tarif social correspond à un tarif avantageux pour l'électricité, le gaz naturel ou la chaleur. Il est identique dans toute la Belgique, quel que soit le fournisseur d'énergie ou le gestionnaire de réseau. C'est une mesure destinée à aider certaines personnes ou ménages, qui appartiennent à certaines catégories, à payer leur facture d'énergie.

Quelles catégories donnent droit au tarif social ?

Catégorie 1 : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) une des allocations

du CPAS (RIS, aide sociale, avance, ...)

Catégorie 2A : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) une des allocations du SPF Sécurité sociale Direction générale Personnes handicapées

Catégorie 2B (régional) : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) en Région de Bruxelles-Capitale, via Iriscare, une allocation d'aide aux personnes âgées

Catégorie 2C (régional) : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) en Région de Bruxelles-Capitale, une allocation familiale supplémentaire pour les enfants souffrant d'une incapacité physique ou mentale avec un score minimum de 4 points dans le pilier 1 de l'échelle médico-sociale (reconnaissance établie par la SPF SS DGPH, paiement par une caisse d'allocation familiale)

Permanence psychosociale

Catégorie 3 : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) une des allocations du Service fédéral des Pensions

Catégorie 4 : vous êtes locataire d'un appartement social dont le chauffage au gaz naturel ou en chaleur dépend d'une installation collective, dans un immeuble géré par :

une société de logement social ; les sociétés régionales de logement ; les sociétés de logement social agréées par les gouvernements régionaux (le Vlaamse Woningfonds, le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie, le Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale) ; le CPAS

Depuis la hausse énorme du prix de l'énergie, le gouvernement a décidé d'élargir le tarif social aux personnes bénéficiant de l'intervention majorée (BIM). C'est un droit temporaire accordé actuellement jusqu'au 31 mars 2023, pour les personnes qui ont droit à l'intervention majorée en 2023.

Dans les débats politiques actuels, la proposition est d'élargir encore ce droit à davantage de personnes afin d'aider également la classe moyenne face à cette hausse de prix.

Obtention du tarif social :²

Ce tarif est attribué, en principe, automatiquement aux ayants droit, via une communication qui a lieu tous les trois mois entre le SPF Économie et les fournisseurs d'énergie.

Si vous êtes éligible ou que vous le devenez, il se peut toutefois que le basculement vers ce tarif ne se fasse pas : soit parce que vos

données ne peuvent pas être comparées, soit parce qu'elles ne sont pas (encore) disponibles. Si vous remarquez que votre énergie n'est pas facturée au tarif social alors que vous y avez droit, vous devrez fournir une attestation.

Vous avez la possibilité, via le portail tarifsocial.economie.fgov.be, de vérifier si le tarif social vous est appliqué automatiquement, pour quel contrat et pour quelle période.

Le statut de client protégé ?³

Tout client résidentiel bruxellois en situation d'endettement vis-à-vis de son fournisseur d'énergie actuel peut bénéficier du statut de client protégé s'il :

a reçu une mise en demeure de son fournisseur de gaz et/ou d'électricité. Si le consommateur n'a PAS/ PLUS de dettes auprès de son fournisseur d'énergie, il ne peut pas obtenir le statut. Pour bénéficier du statut, il faut également répondre soit :

- aux conditions de Sibelga :

Il faut, pour ce faire, bénéficier du tarif social fédéral ou du statut OMNIO/BIM ou être engagé dans un processus de médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes. Si c'est le cas, le client introduit directement une demande du statut auprès de Sibelga,

- aux conditions de BRUGEL :

Pour ce faire, il faut avoir une composition de ménage récente et des revenus nets imposables annuels ne dépassant pas un plafond fixé :

Ces plafonds de revenus sont indexés

Permanence psychosociale

tous les mois sur base de l'indice santé (2004 = 100) fourni par Statbel

- aux conditions du CPAS :

Vous pouvez toujours vous adresser à la cellule énergie du CPAS de votre commune qui octroie le statut et/ou une aide après une enquête sociale.

Le statut de client protégé bruxellois permet :

- de suspendre les procédures de demande de résolution du contrat et de coupure de gaz et/ou d'électricité entamées par le fournisseur commercial d'énergie.

- de suspendre le contrat du client avec son fournisseur commercial. Sibelga (le gestionnaire de réseau) devient alors le fournisseur social du client protégé.

- à Sibelga de fournir l'énergie (gaz et électricité) au client protégé au tarif social. L'objectif de ce tarif avantageux est de permettre la diminution des factures d'énergie afin de faciliter le paiement de la dette sur base d'un plan de paiement que le client protégé doit négocier avec son fournisseur commercial.

- à Sibelga de placer automatiquement un limiteur de puissance de 2300w sur le compteur électrique du client protégé.

Le statut de client protégé est temporaire.

Dès que la dette envers le fournisseur commercial est totalement remboursée, la mesure de protection prend fin. Le client retourne alors chez son fournisseur commercial et le contrat avec ce dernier reprend tous ses effets.

Quelques conseils pour consommer moins :⁴

1) Prêtez attention à la consommation de vos appareils électriques tels que votre télévision, votre box Internet, votre téléphone, etc. Nous vous conseillons donc de :

utiliser des multiprises pour vos appareils multimédia ;

débrancher vos chargeurs de téléphone, de vos ordinateurs quand ils ne sont pas en charge ;

éteindre la télévision si personne ne la regarde ;

débrancher vos appareils électriques et multiprises en cas d'absence.

2) L'éclairage de votre logement :

privilégiez les ampoules à basse consommation ;

éteignez la lumière dès que vous quittez une pièce ;

favorisez la lumière naturelle autant que vous le pouvez.

3) Enfin, si vos électroménagers et/ou appareils électroniques deviennent obsolètes ou sont trop vieux, nous vous conseillons d'investir dans des appareils plus récents et donc, plus performants. Bien que certains appareils soient onéreux, le retour sur investissement sera cependant bénéfique.

4) Vous pouvez encore économiser de l'énergie en cuisinant de manière responsable :

lorsque vous faites bouillir de l'eau, pensez à mettre le couvercle sur votre casserole, cela peut vous faire consommer jusqu'à 4 fois moins d'énergie ;

Permanence psychosociale

décongelez vos aliments le plus possible avant de les cuire et évitez de les décongeler au micro-ondes ;

éteignez vos plaques électriques et/ou votre four quelques minutes avant la fin de votre cuisson puisque la chaleur continue de se répartir ;

privilegiez les cuissons à feu doux ;

évitiez d'installer des appareils froids (frigo, congélateur...) à côté d'une source de chaleur telle qu'un four ou un radiateur car cela entraîne une surconsommation.

Dans votre quotidien, pensez à bien fermer les portes et fenêtres de votre logement si vous êtes

en train de le chauffer. Vous pouvez également fermer vos volets après avoir éteint votre chauffage afin de conserver la chaleur plus longtemps.

Coralie
Assistante sociale



1 <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/prix-de-lenergie/tarif-social-pour-lenergie>

2 SURY C., 12 septembre 2022 à 12:00, Le tarif social n'est pas forcément le plus intéressant, in <https://www.lecho.be/monargent/analyse/budget/le-tarif-social-n-est-pas-forcement-le-plus-interessant/10412724.html>

3 <https://www.brugel.brussels/themes/se-protger-d-une-coupure-9/qui-peut-beneficier-du-statut-de-client-protge-24>

4 <https://callmepower.be/fr/energie/guides/consommation/reduction>

Permanence psychosociale



Le service jeunesse de notre commune, pour les jeunes au quotidien !

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Je profite de cette édition pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous, élèves, enseignants, tout le corps scolaire ainsi qu'aux parents, beaucoup d'ambitions, de courage et de réussite pour cette nouvelle année !

Le saviez-vous ? Une des clefs de la réussite pour nos jeunes serait de bien répartir son temps journalier ; un temps pour les devoirs, un temps pour les loisirs et enfin, un temps pour le sommeil. Pour maintenir le meilleur équilibre, rien de mieux que de casser la routine des bancs et de concilier étude et activités extra-scolaires.

Chez Inser'Action, nous proposons une aide scolaire quotidienne à l'EDD, mais pas seulement. Nous avons une panoplie d'activités en dehors des heures d'école, notamment le mercredi et le samedi dans l'après-midi, où les éducateurs organisent des sorties et des activités ludiques et pédagogiques. Il y a aussi le jeudi et le vendredi en soirée, l'atelier jeux de société, l'atelier théâtre et l'atelier informatique. Vous trouverez toutes les informations concernant nos activités sur notre site internet www.inseraction.be et sur notre page Facebook...

Victimes de notre succès, nous n'arrivons pas à répondre à toutes les demandes actuelles des jeunes et de leurs familles, nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire tout le monde. Mais pas de panique, dans ce cas, nous ne manquons jamais de vous orienter vers d'autres structures en fonction de vos besoins.

Permanence psychosociale

C'est dans ce contexte que nous allons en permanence à la rencontre d'autres pionniers dans le domaine des activités extra-scolaires et de l'accompagnement des jeunes. Cette fois-ci, je suis allée à la découverte du service jeunesse de notre commune. C'est une personnalité discrète, mais proactive qui a accepté de me recevoir et de m'accorder une petite séance d'information. Je lui laisse à présent la parole ;

« Bonjour,

Je me présente, Khalid Charef, Responsable du pôle jeunesse de la commune de Saint-Josse depuis plus de 11 ans.

Avec toute mon équipe, notre objectif premier est de maintenir une pérennité de nos divers projets, de nos multiples programmes et événements phares déjà en place dédiés aux jeunes du quartier ou scolarisés à Saint-Josse. Bien évidemment, toujours dans le souci de garantir une qualité d'accueil sécurisante et bénéfique tant pour les jeunes que pour leurs familles.

D'abord, nous avons deux maisons de jeunes, « Le Caveau » qui se trouve à la rue du Chalet 1A et « Le Clou » à la rue Godefroid de Bouillon 51, qui s'adressent aux enfants et ados de 7 à 18 ans. Nous avons également la maison Méli-Mélo inaugurée il y a peu, qui se situe à la rue Godefroid de Bouillon 57. Nous proposons de nombreuses activités (cuisine, arts plastiques, soutien scolaire,...) durant l'année et des sorties (cinéma, bowling, piscine, escalade...) durant les vacances scolaires. Nous organisons aussi une plaine de vacances avec une capacité quotidienne allant jusqu'à 200 enfants. Tout est gratuit. De plus, avant la période de Covid, nous proposons même 3 repas par jour aux jeunes pour la plaine de vacances, soupe, plat

principal, dessert. A cet effet, nous engageons plus de 40 étudiants qualifiés dans le domaine.

Pour ce qui est du sport, nous avons trois salles avec des animateurs sportifs qualifiés. La SALLE OMNISPORTS GUY CUDELL qui se situe rue des Deux-Églises 107, la SALLE DES SPORTS NELSON MANDELA, rue Verte 50 ainsi que la salle OMNISPORTS LIEDEKERKE, rue de Liedekerke 66.

Parallèlement et au-delà de toutes ces activités, je ne vais pas manquer d'évoquer nos trois événements phares :

VILLAGE J en mai, voire juin
en fonction de la météo.

C'est un grand événement familial et le rendez-vous incontournable des plus jeunes : une multitude de jeux gratuits pour petits et grands ; parc d'attractions éphémère en plein centre-ville : châteaux gonflables géants, en bois, manèges, rodéo mécanique, mur d'escalade..., En plus des attractions, il y aura différents petits spectacles (magie, acrobatie, funambules...) et mini-concerts.

OH ! FESTIVAL en mai, voire juin

A cette occasion, nous mettons les arts de la scène dans la rue. C'est un événement qui se déroule dans le quartier Houwaert. Tout un week-end dans la rue du Mérinos, la rue Liedekerke et sur la place Saint-Josse : chapiteaux, tentes, scènes en plein air et stands en tous genres : spectacles de théâtre, concerts, danses, cirque, contes, souk associatif... et c'est gratuit !

PLACES AUX ENFANTS

C'est une journée ludique et pédagogique

Permanence psychosociale

pour les enfants de 8 à 12 ans.

Les jeunes pourront découvrir le « monde professionnel des adultes ».

Les lieux habituellement inaccessibles leur seront ouverts comme Experience Brussels, la Fonderie- Au Travail, Belgium Chocolate Village, Civa, la Rtbf, le Sénat De Belgique, le Théâtre Royal de la Monnaie... Cette année, la journée se déroulera le 15 octobre 2022, de 8h30 à 17h00.

Pour plus d'informations et pour les modalités d'inscriptions concernant toutes nos activités/ événements, je vous invite à consulter le site de la Commune de Saint-Josse à l'adresse <https://www.sjtn.brussels/fr>.

Enfin, nous continuons à travailler pour contrer un phénomène qui nous dépasse, un fléau historique depuis des années, à savoir le trafic de stupéfiants dans nos quartiers. Pour sensibiliser nos jeunes faces à cette problématique, nous avons des éducateurs de rue, deux structures de service prévention avec un pôle jeunesse, des psychologues et un accompagnement contre les bandes organisées.

D'ailleurs, le 17 septembre 2022 sera l'occasion pour nous de marquer notre présence sur le terrain. Nous allons commencer par un grand nettoyage avec la grande artillerie, des camions ! Ensuite, au travers

des activités, il y aura des services de la jeunesse avec des flyers pour l'action de sensibilisation.

Auriez-vous un message à faire passer aux jeunes et à leurs familles ?

Nous sommes là pour vous, mais surtout pour faire un travail en trio. L'éducation, c'est un travail à la maison, à l'école et dans la rue via les associations d'aide à la jeunesse. Notre but est de coordonner la vision pédagogique globale des jeunes pour mieux les cerner ensemble, leur transmettre des normes et des valeurs partagées et synchronisées... sans contradictions. Nous devons essayer de détecter au plus vite les anomalies chez nos jeunes et ne pas attendre le mois de mars pour agir.»

Je remercie Monsieur Charef pour toutes ces informations et je vous dis à très bientôt.

Farida
Secrétaire



Permanence psychosociale



Mode d'accueil : les avantages de la crèche!

Chers lecteurs, chères lectrices,

Connaissez-vous cet endroit spécialement aménagé pour vos bébés ? Mais oui, vous le connaissez, un endroit où se trouvent parcs, jouets ou encore tétines. La crèche bien sûr !

A priori, nous connaissons tous ce qu'est une crèche. C'est un endroit où nous pouvons laisser nos enfants en toute confiance à des puéricultrices toujours prêtes à s'occuper des plus petits.

Mais connaissez-vous les autres particularités et bienfaits de ces crèches ?

Nous allons voir cela ensemble. Laissez-moi tout vous expliquer ! De plus, vous verrez qu'à la fin de l'article, une maman a souhaité partager avec nous son expérience.

La crèche est un endroit fabuleux pour un bébé. Il se trouve dans un espace et un environnement qui lui sont spécialement aménagés pour lui et ses petits coéquipiers, tout en respectant son rythme et ses besoins. Les crèches sont généralement vives et colorées, avec un tapis ou un sol adapté aux bébés

qui leur permet alors de marcher à quatre pattes ou de se coucher par terre sans risquer de se faire mal. Chaque aménagement est pensé spécifiquement pour les bébés. Il y a même des toilettes adaptées à leur taille et leur âge. Ce qui peut faciliter l'apprentissage du pipi dans le pot. Bientôt finit les langes ! Vos bébés chéris y trouveront toutes sortes de jouets de construction, de bricolage, des dinettes, des poussettes, des poupées, des peluches, des jeux de formes et de couleurs, des voitures, des livres adaptés pour les bébés et pour les enfants plus grands allant jusqu'à 2 à 3 ans, des jeux sensoriels et tant d'autres merveilles ...

Le planning d'une crèche est construit en fonction de leurs besoins pour une bonne hygiène de vie. Un temps de sieste est prévu pour ceux qui ont passé une très mauvaise nuit dès leur arrivé. Un temps de préparation des goûters et des repas est souvent prévu. On profite souvent de ces moments pour mettre les enfants les plus grands en autonomie. Par exemple, ils vont apprendre où se trouvent les bavoirs et vont aller les chercher eux-mêmes. Ils savent qu'ils doivent se laver les mains avant et après avoir mangé. Et puis, arrive souvent un temps de sieste pour tous les enfants de la crèche. Les éducateurs et/ou les puéricultrices prévoient des activités éducatives pour les petits. Ces activités permettent de travailler diverses thématiques avec vos enfants tels que l'autonomisation, les 5 sens, la créativité, etc. Certaines activités ont pour objectif d'apprendre à vos enfants les différentes saisons, les couleurs, le nom des aliments consommés pendant le temps de repas et bien d'autres thèmes riches.

Tous ces enfants de 0 à 3 ans réunis à la crèche, ça donne énormément de possibilités de contact entre eux. Que travaillent-ils tous ensemble ? Et bien la sociabilité bien sûr ! Ils vont apprendre à partager des moments ensemble, des moments de

Permanence psychosociale

pleurs, de rigolade, de jeux, d'amusement, de soins, de contes, de dodos. C'est une réelle richesse.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur un point ayant une ultime importance. La crèche est aussi un lieu dans lequel des troubles du développement peuvent être décelés. De par les observations, les membres de l'équipe peuvent soit vous conseiller de consulter le pédiatre du bébé ou de l'enfant, soit ils peuvent mettre en place des objectifs de travail à réaliser avec ce dernier et son référent. Soyez vigilant car il est préférable d'agir dès le plus jeune âge afin de prévenir les troubles qui peuvent se développer.

Voici le témoignage de Laura, maman d'une petite fille. Merci à elle qui a eu la gentillesse de raconter son vécu et de donner son avis sur la crèche.

Témoignage de la maman Laura.

« Ma fille a appris beaucoup à la crèche. Elle a appris plus que je n'aurais pu lui apprendre. Chaque mois, différentes thématiques sont traitées à la crèche de ma fille.

Les professionnels ne gardent pas seulement nos enfants, mais ils réalisent des activités avec eux dès le tout petit âge. Ma fille a appris à jouer avec des jouets, à faire la peinture avec ses mains. Elle a appris quel usage faire de ses mains. Tous les jours, pendant quelques minutes, les enfants ont la chance de sortir à la terrasse de la crèche pour jouer à l'air libre.

Les enfants écoutent aussi plein de contes. Cela permet de calmer les enfants et les bébés qui débordent parfois d'énergie. Je trouve personnellement que les enfants qui vont à la crèche sont enrichis grâce aux activités réalisées, aux contes découverts, à la routine instaurée au sein de la crèche. Quand les bébés dorment, ma fille sait qu'elle ne doit pas faire de bruit et se taire.

J'apprends chaque jour en détail comment s'est passée la journée, ce que mon enfant a fait, ce qu'il a mangé, s'il a bien dormi ou pas, etc. Des suivis de l'ONE sont également organisés au sein de la crèche. Des réunions sont organisées, cela permet de faire tisser des liens avec les autres familles. Enfin, il y a aussi beaucoup d'entraide, car les professionnelles connaissent notre situation familiale. Elles me soutiennent et m'aident dans cette sphère ».

Enfin, la crèche peut faciliter l'intégration dans le système scolaire de vos enfants ainsi que l'intégration des règles de vie d'une classe maternelle.

En espérant avoir pu vous en apprendre un peu plus sur les crèches.

Nous nous retrouvons lors de la prochaine édition du journal.

Neslihan
Assistante en psychologie.



Sources images

<https://www.auderghem.be/petiteenfance>

<https://guide-ecoles.be/fiche/ptit-boule-saint-josse-ten-noode/>

<https://www.guide-maman-bebe.com/le-blog/guide-culture/les-livres-pour-preparer-bebe-a-la-creeche> (livre)

Voici le calendrier du mois de Octobre 2022.

Ce calendrier reprend les horaires des activités éducatives du mois, affichez-le à un endroit bien visible afin de ne rien rater des activités de vos enfants.



Octobre 2022

Le musée l'eau.

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
03	04	05	06	07	08
Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H	Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Piscine 16H30 / 18H30	JUNIORS 13H30 / 16H CASTORS 13H30 / 18H REMEDIATION 14H / 18H	EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 19H Jeux de société 17H / 19H Informatique Suspendu Piscine 16H30 / 18H45	Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Théâtre 18H / 20H	CASTORS 13H30 / 18H GRANDS 13H30 / 18H
10	11	12	13	14	15
Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H	Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Piscine 16H30 / 18H30	JUNIORS 13H30 / 16H CASTORS 13H30 / 18H REMEDIATION 14H / 18H	EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Jeux de société 17H / 19H Informatique Suspendu Piscine 16H30 / 18H45	Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Théâtre 18H / 20H	CASTORS 13H30 / 18H GRANDS 13H30 / 18H
17	18	19	20	21	22
Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H	Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Piscine 16H30 / 18H30	JUNIORS 13H30 / 16H CASTORS 13H30 / 18H REMEDIATION 14H / 18H	EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Jeux de société 17H / 19H Informatique Suspendu Piscine 16H30 / 18H45	Alphabétisation 10H / 13H EDD Primaire 15H30 / 17H Secondaire 17H / 18H Théâtre 18H / 20H	CASTORS 13H30 / 18H GRANDS 13H30 / 18H
24	25	26	27	28	29
Activités	Activités	Activités	Activités	Activités	/

Journée des montées

Côté activités éducatives



Laissons-les enfants s'ennuyer !

Ah « l'ennui », un terme qui fait de plus en plus parler de lui.

- Les parents pensent à tort qu'il faut « stimuler constamment les enfants pour leur garantir un bon équilibre et une bonne éducation », et donc remplissent le planning de leurs enfants, au point que ces derniers n'ont plus de « temps libre ». D'ailleurs, bon nombre de jeunes que je rencontre dans mon quotidien de travailleur social me disent la même chose : ils n'ont pas le temps de s'ennuyer entre les cours, les activités extrascolaires et l'école de devoirs. Ils sont occupés en permanence, à faire quelque chose.

Pourtant, nombreux sont les psychologues et les experts en matière d'éducation qui

recommandent d'apprendre aux enfants à s'ennuyer, figurez-vous ! Et ce, en cultivant chez eux l'ennui dès leur plus jeune âge !

Il s'avère que passer du temps « seul », sans activités, est nécessaire pour le bon développement des enfants.

L'ennui aurait un pouvoir à la fois formateur et constructeur chez l'enfant puisque lorsque celui-ci s'ennuie, il est « soumis à ses stimulations internes au lieu de dépendre des stimulations extérieures »¹.

Alors, accueillons cette émotion comme toutes les autres et apprenons à l'apprivoiser pour en extraire tous les bienfaits.

Voici quelques-uns de ces bienfaits - :

1. Favoriser la créativité

Lorsque votre enfant n'a rien à faire, il est amené à stimuler son imagination, sa créativité : il doit trouver un jeu par lui-même, le créer, inventer des histoires, etc.

2. Apprivoiser la solitude

Savoir être bien avec soi-même est très important. L'enfant doit apprendre à cultiver du bonheur même lorsqu'il est seul... C'est bien de prendre du temps pour soi.

3. Favoriser son autonomie

En jouant seul, l'enfant apprend à décider par lui-même et prend davantage confiance en lui. Il fait ses propres choix, sans avoir besoin tout le temps du soutien des autres.

Côté activités éducatives

4. Découvrir ses réelles passions

Quand nous stimulons l'enfant, nous lui imposons quelque peu nos idées, nos envies, les activités qu'on aime « nous ». Cependant, pour apprendre à se connaître, à découvrir ses « propres passions », on doit laisser l'enfant trouver par lui-même ses centres d'intérêt, ses besoins. Quel merveilleux exercice est-ce, de faire appel à ses émotions, ses désirs, de s'écouter, de s'entendre.

Enfin pour terminer voici quelques conseils :

- **Épurez vos horaires** : prévoyez des temps libres, laissez place à l'ennui.
- Lorsque l'enfant est plus jeune, vous pouvez commencer une activité, l'aider puis vous éloigner tout doucement.

- **Encouragez-le** : « Je suis sûr que tu vas trouver quelque chose d'intéressant à faire », ensuite laissez-le trouver seul son activité.

Toutefois, n'oubliez pas une chose, tout est une question d'équilibre, et que si les experts nous recommandent de cultiver l'ennui, bien entendu ils conseillent de le faire avec parcimonie.

Abba Ali
Directeur



¹ Les bienfaits de l'ennui pour l'enfant - Blog Hop'Toys, 1er août 2022, <https://www.bloghoptoys.fr/les-bienfaits-de-lennui-pour-lenfant>

² Mon enfant s'ennuie, pourquoi ça peut lui faire du bien ?, 8 avril 2020, <https://www.journaldesfemmes.fr/maman/enfant/1756574-mon-enfant-s-ennuie/>

Côté activités éducatives

L'équipe des bleus revient sur la journée du trail durant le camp :

Tout d'abord, nous sommes le 2ème jour du camp et une journée bien remplie nous attend.

Plein d'activités seront présentées dans cet article. Voici donc le 2^{ème} jour des bleus.

Réda : nous nous sommes réveillés à 7h30 pour cette journée et il faisait très frais ce matin. Pour bien commencer la journée, nous avons fait de la zumba. Petit-déjeuner avec des corn flakes et du jus.

Zakaria : on est montés dans nos chambres pour nous préparer pour la journée. Nous sommes descendus et on s'est regroupés par équipe pour avoir les explications des jeux.

Carla : puis a suivi l'activité tant attendue, marcher 15km dans des montées étroites et agréables à admirer. Des paysages magnifiques qui se distinguent de la ville de Bruxelles. Nous avons pu observer plusieurs sortes de fruits et d'arbres. Comme par exemple des mûres et des framboises.

Adnane : chaque équipe démarrait avec un écart de 7 minutes. Nous devions faire la course pour arriver à la destination finale.

Malheureusement, nous étions fatigués pour certains, nous avons perdu le rythme qu'on avait et nous avons dû continuer en camionnette.

Dina : arrivée au lac de La Roche en Ardennes. Il y avait du kayak, du pédalo et du paddle qui nous attendaient. Avant de commencer l'activité nous avons mis des gilets de sauvetage et nous avons commencé.

Vu le beau temps, nous avons sauté dans l'eau et nous nous sommes rafraîchis. On s'est bien amusés et nous avons fait des photos rigolotes.

Younes : après s'être bien rafraîchis, nous avons pris la route du retour à pied pour la moitié du groupe. C'était des virages en montée et après 16km + du kayak cela fut usant mais motivant. Nous étions plongés dans le désespoir mais les fruits de la forêt nous ont motivés. Après les 5km, monsieur Ali est venu à notre rescousse. Nous sommes enfin parvenus à rentrer au gîte.

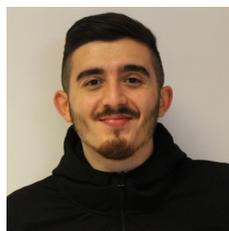
Marwa : pour finir nous nous sommes douchés en 6 minutes top chrono. On a rangé nos chambres car elles étaient un peu sales. Nous nous sommes habillés et nous avons mangé des pâtes bolognaises.

Après l'effort le réconfort qui consistera en un jeu de nuit où il y aura des sensations fortes et la suite de l'épisode on le trouvera peut-être dans un autre article.

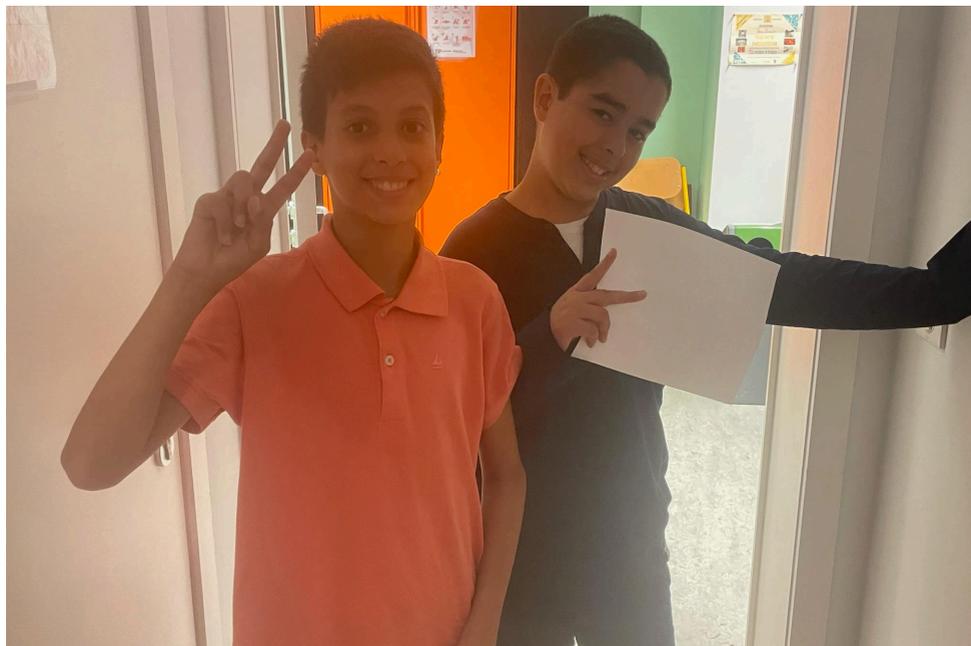
En tout cas, nous nous amusons énormément et c'est un camp avec beaucoup de difficultés positives qui restera gravé dans nos mémoires.

Merci à vous de nous avoir lu.

Fehmi
Educateur spécialisé



Côté activités éducatives



Nos comédiens en herbe témoignent! **«Silence, moteur, action»**

Sortez le pop-corn et les chips, prenez un petit soda, car l'atelier théâtre est de retour... Pour vous jouer un très beau tour. En effet, notre formidable troupe va se remettre en route pour de nouvelles aventures. Après avoir travaillé, lors de l'année 2021-2022, sur le thème de l'aveu, notre groupe compte s'attaquer à un nouveau défi, celui de la diversité des genres.

Mais avant de vous en dire plus sur la nouvelle thématique, il est important à mes yeux de faire un petit retour sur ma première année en tant que référent de cet atelier. Comme je vous l'avais dit plusieurs fois, dans différents articles, c'était une nouveauté pour moi et pour mon groupe de jeunes. Mais force est de constater que l'alchimie a fonctionné, au vu de la capsule vidéo que les

jeunes ont pu produire l'année passée. Celle-ci a eu un franc succès, que ce soit auprès des professionnels, de la troupe, mais également au niveau des jeunes de notre école des devoirs qui ont pu avoir accès à notre réalisation.

C'est pourquoi, la deuxième année, nous en attendons un peu plus de notre troupe, qui compte bien mettre à profit l'expertise acquise lors de l'année 2021-2022. Car oui, le groupe restera sensiblement le même, avec peut-être un ou deux ajouts supplémentaires. Même si nous manquons de filles, nous ne perdons pas espoir de voir quelques filles rejoindre la troupe pour le bonheur de tous. Néanmoins, deux nouvelles recrues vont rejoindre nos rangs pour cette année 2022-2023. Deux jeunes issus de nos activités que j'ai pris plaisir à interviewer lors de ce début d'année.

Côté activités éducatives

Comme lors de ma dernière interview avec les frères Khadir, présents à l'atelier théâtre, nous allons partir sur un entretien en croisé entre nos deux nouvelles recrues.

Question : tout d'abord, bonjour à vous deux, pour ceux qui ne vous connaissent pas, est-ce que vous pouvez vous présenter brièvement ?

Imran : bonjour, à tous les lecteurs, je m'appelle Imran Hormat-Allah, j'ai 11 ans, bientôt 12 et j'habite dans la commune de Saint-Josse, pas loin de l'ASBL Inser'Action. D'ailleurs, j'y suis inscrit depuis plusieurs années. J'ai été chez les juniors, les castors et maintenant, j'attends de pouvoir passer chez les grands.

Youssef : bonjour à tous, moi, c'est Youssef Baija, j'ai 13 ans et je suis en deuxième secondaire. Je n'habite pas dans la commune de Saint-Josse, je suis originaire d'Evere. Je suis à Inser'Action depuis quelques années.

Question : Qu'est ce qui t'as motivé à t'inscrire à l'atelier théâtre ?

Imran : c'est très simple, le vendredi, je n'ai pas d'occupation et mes amis font partie de la troupe du théâtre. Après une proposition de monsieur Kamel, j'ai directement accepté, car ils avaient l'air de bien s'amuser.

Youssef : personnellement, c'est mon amour pour les jeux de rôle et le théâtre en lui-même qui m'a fait prendre cette décision. J'ai envie d'apprendre à jouer avec les différentes émotions, et également pouvoir gérer mon corps sur la scène.

Question : qu'est-ce que tu attends de l'atelier, qu'aimerais-tu faire ?

Imran : c'est très simple, j'attends que l'atelier me procure un changement au niveau de mon attitude et surtout au niveau de mon jeu d'acteur. J'ai envie de pouvoir gérer mes émotions tout en m'amusant.

Youssef : comme je l'ai dit plus haut, j'ai un grand amour pour les jeux de rôles, et j'aimerais beaucoup avoir l'opportunité d'en faire tout au long de l'année. Aussi, j'aimerais m'exercer à l'improvisation, mais aussi de petits jeux pour pouvoir m'amuser.

Question : quelles sont pour toi tes qualités et tes défauts dans ta participation à cet atelier ?

Imran : je pense être très amical, très gentil, mais il ne faut pas abuser de ma gentillesse, car j'ai un gros défaut, je peux rapidement m'énerver.

Youssef : c'est un peu pareil qu'Imran, je suis sympathique et j'aime prendre du plaisir en jouant, mais le problème, c'est que je suis mauvais perdant et râleur...

Question : un dernier mot pour conclure ?

Imran : hâte de découvrir cet atelier et prendre du plaisir en tournant une nouvelle vidéo !

Youssef : je suis motivé à l'idée de découvrir ce projet en m'amusant et en tournant un mini-film !

Merci à vous deux

**Kamel
Educateur**



Côté activités éducatives

Reprise de l'école de natation :

En cette période de rentrée scolaire, Inser'action se devait de se mettre au goût du jour. Sortez vos maillots, lunettes et bonnets, l'école de Natation tant attendue par les petits et les grands est enfin de retour aux bains de Saint-Josse !

Cette année, de nouveaux bénévoles font leur apparition : Yasser et Anas, après de longues années en tant qu'animés, voilà qu'ils passent du côté des animateurs. Ils se feront un plaisir d'accompagner les différents groupes dans leur progression tout au long de l'année.

Mais c'est également l'équipe éducative qui évolue quelque peu.

En effet, pour les accoutumances du mardi, ce sera Santiago et Martin qui les prendront en charge.

Les bleus 1 et bleus 2 du mardi, par Tiffany et un(e) bénévole.

Pour les accoutumances du jeudi, par Martin et un(e) bénévole.

Et enfin, pour les Bleus 1 Bis et Oranges du jeudi, par Tiffany et un(e) bénévole.

Cette année, nous avons décidé de réaliser des Tests de Niveau réguliers afin de mieux gérer les montées et les descentes de groupe de nos jeunes. Ces tests seront réévalués à différentes périodes de l'année afin de voir concrètement leurs progressions.

Qu'est-ce qu'évaluent ces tests ?

Cinq grands axes seront mis en avant :

L'immersion

L'équilibre

Les déplacements

La propulsion

La respiration

Au niveau des règles d'ordre intérieur, nous rappelons aux parents que vos enfants seront pris en charge par du personnel formé dès le début (à partir de l'accueil jusqu'à l'entrée dans le bassin). Vous serez donc priés de ne pas les accompagner au-delà de l'accueil.

Il est également important de venir 10-15 minutes à l'avance puisque les horaires sont prévus à partir du moment où vos enfants rentrent dans la piscine. Ce sont des séances assez courtes, autant en profiter un maximum.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons une importante liste d'attente pour notre école de natation. C'est pourquoi à partir de cette année, nous serons intransigeants sur les absences injustifiées à répétition. Si c'est le cas, nous prendrons contact avec vous pour une désinscription afin de permettre à d'autres enfants motivés d'y participer.

Les bains de Saint-Josse et Inser'action ont hâte de vous voir, motivés comme jamais et je conclurai par cette phrase :

Inser'action sans ses jeunes, c'est comme une piscine sans eau.

Martin
Educateur



Côté activités éducatives



Une année à thème prometteuse !

Cette année encore le groupe des Juniors profitera d'un programme riche en activités et rempli de surprises. Ayoub et moi, avons décidé de travailler chaque mois sur un thème différent et de faire découvrir à nos Juniors de nouveaux univers !

Pourquoi avons-nous choisi de thématiser les mois avec un sujet différent ?

Tout d'abord, c'est une jolie et fascinante façon de s'ouvrir au Monde qui les entoure et d'aborder avec eux des sujets diversifiés. Nous avons débuté notre envol par la thématique suivante : « L'aviation »

[et tout ce qui tourne autour de cette activité aérienne]. Nous traiterons au cours de l'année d'autres thèmes aussi intéressants et attrayants les uns que les autres comme la préhistoire, Halloween, les contes et légendes, le chocolat, etc.

Nous prendrons le temps de revenir sur le vocabulaire spécifique à chaque thématique et de transmettre aux enfants certaines notions historiques qu'on adaptera en fonction de leur âge et de leur degré de compréhension.

Dans un deuxième temps, nous nommerons l'objet/la notion en question et l'associerons à son image pour les aider à mieux les mémoriser et à les reconnaître. Les activités seront ainsi complémentaires.

Enfin, aborder un sujet différent tous les mois nous permettra à nous, les éducateurs, de suivre un fil conducteur et d'adopter une vision sur le long terme. Pour vous parents, vous pourrez suivre plus facilement les activités proposées à vos enfants. Si vous pensez à certaines thématiques, n'hésitez pas à nous en faire part !

Pour finir, cela nous permettra aussi de donner du sens à nos animations. Les enfants auront, on l'espère, un bagage lexical plus enrichi et une culture générale boostée à la fin de chaque mois !

Santiago Educateur



Côté activités éducatives



L'implications des jeunes et des parents : un élément clé pour la réussite scolaire

« Mon petit doigt me dit que tu es prêt(e) à t'investir davantage cette année, à venir à l'école de devoirs et à nous avertir en cas d'absence, pour favoriser ta réussite scolaire prochaine ?

« Je suis prêt(e) »

OUI !? Parfait ! Alors cet article devrait t'intéresser, il est fait pour toi ! »

Dans mon article, je souhaite aborder la question de l'investissement et de l'engagement des jeunes inscrits au sein de notre école de devoirs. Cette année, nous avons pour objectif une meilleure participation des jeunes et espérons ainsi les rendre acteurs de leur réussite.

En effet, notre école de devoirs accueille trois groupes de jeunes du lundi au vendredi de 15h30 à 18h00, excepté les mercredis qui sont dédiés aux remédiations. Nous comptons parmi nos jeunes, deux groupes « primaire » (deux fois 45 minutes) et un groupe « secondaire » (1 heure).

L'année précédente, la participation des jeunes du secondaire était très faible. Plusieurs facteurs pouvaient expliquer ce phénomène (manque de motivation, absences répétées du corps enseignant, impact du Covid, perte de repères...). De plus, nous constatons que très peu de familles prenaient le temps de nous informer des absences des jeunes.

De plus, certains parents sont assez difficiles à joindre ou peu réactifs à nos sollicitations. Nous devons régulièrement leur rappeler les engagements auxquels ils ont adhéré lors de

Côté activités éducatives

l'inscription de leur(s) enfant(s). C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre l'accent cette année sur la stabilité et la présence du jeune, en apportant une mention complémentaire dans notre règlement d'ordre intérieur concernant les justificatifs des éventuels retards et/ou absences.

Nous rappelons que vous vous engagez, au moyen du règlement d'ordre intérieur, à vous positionner en tant que partenaires de notre service afin de travailler ensemble, le jeune étant placé au centre de notre attention conjointe.

Après ce contexte particulier de crise sanitaire, il est primordial de partir sur de bonnes bases. Pour ce faire, vous avez été avertis que l'absence non-justifiée ne sera plus prise à la légère. C'est pourquoi, si un jeune venait à obtenir trois absences non-justifiées, l'institution vous recontactera afin de vous rappeler le règlement auquel vous avez adhéré. On parle d'absence injustifiée lorsque nous n'avons pas été alertés de l'absence au préalable.

Si aucun changement ne s'opère, un entretien sera fixé dans nos locaux afin de débriefer de la situation et de la mise en place de notre système de « caution », qui rappelons-le est

reprise dans notre courrier de réinscription datant du mois de juin. Ce système consiste à bloquer un montant de 50€ comme garantie.

Ce système a été mis en place afin d'éviter un grand nombre d'absences. Si un changement positif est remarqué, la caution sera remise en fin d'année. Dans le cas contraire, donc si aucun justificatif n'a été apporté, la caution ne sera pas restituée et le jeune sera automatiquement désinscrit dans le courant du mois qui suit.

Enfin, il est important de rappeler que l'école de devoirs est un lieu d'étude, de partage et de respect où chaque jeune s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage actif.

Il est donc primordial de garder à l'esprit que cet engagement qui vous est demandé, aussi bien aux parents comme aux jeunes permettra d'instaurer un climat de confiance de part et d'autre pour consolider la relation professionnels/ famille/jeune.

A très bientôt,

Tiffany
Educatrice spécialisée



Quelques photos de nos activités éducatives



Une rentrée théâtrale au top !



Quelques photos de nos activités éducatives



Qui saura tenir le seau le plus longtemps ?



Quelques photos de nos activités éducatives



Moment de groupe !



Quelques photos de nos activités éducatives



C'est parti pour une sortie à vélo.



Quelques photos de nos activités éducatives



Les juniors sont dans la place !





Utilisation des photos et textes présents dans le journal

Tous les textes, documents pdf, illustrations, photos, logos présents dans ce journal appartiennent à l'asbl Inser'Action. Toute utilisation doit être autorisée.

Nous avons, dans la mesure du possible, demandé aux personnes représentées sur les photos leur accord. Toute personne figurant sur une photo peut demander le retrait du cliché de nos pages en adressant une simple demande au secrétariat dont l'adresse est reprise ci-dessous.

Les photos présentes sur le site et dans le journal ne sont qu'illustratives et non exemplatives. Toute ressemblance entre les personnes qui s'y trouvent et les situations décrites serait purement fortuite et involontaire.

Inser'action asbl

Permanence sociale/ Secrétariat

48, rue Saint-François

1210 SaintJosse.

Atelier

10, rue Saint-François

1210 SaintJosse.

Téléphone : 02/218.58.41

Email: info@inseraction.be

Site: www.inseraction.be

Facebook : @InseractionAmo

Instagram : @inseractionamo

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'ONE, de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, de la Commune de Saint-Josse-Ten-Noode et du service Arc-en-Ciel.

